

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Danièle Saucier

<https://www.cadre21.org/membres/5f46ba0da45aed1f55518862>

Date d'obtention : 2021-05-05 19:32:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je parle à la personne qui vient se confier à moi. J'enclenche le protocole Sexto s'il s'agit bien d'un cas de sextage. Je rempli la grille d'évaluation de l'incident, tout en soutenant le/la jeune. Je vérifie l'information auprès des autres jeunes impliqués et je rempli la grille pour chacun. Si je considère qu'il s'agit d'un acte impulsif, je rencontre l'instigateur et rempli la grille avec lui/elle. Je confisque son cellulaire et j'appelle la police. S'il s'agit d'un acte malveillant, je confisque son cellulaire et j'appelle le service de police sans remplir la grille avec lui/elle. Je m'assure qu'un signalement à la DPJ a été fait. De concert avec le service de police, je m'assure que les suivis sont faits avec les parents des élèves concernés, en demandant de ne pas ébruiter l'affaire.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Qu'il peut y avoir plusieurs dimensions et plusieurs versions à une seule situation. Il faut prendre le temps de bien écouter les élèves et recueillir les informations sans porter de jugement.
- Que les différentes interventions peuvent différer selon la collaboration ou non des élèves.
- Qu'il est important de bien suivre les étapes du protocole Sexto jusqu'à la fin.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve que le moment où je dois déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou d'un acte impulsif est l'étape la plus délicate. Les interventions suivantes ne sont pas pareilles en fonction de cette interprétation que je dois faire.